



Mairie d'Anvin
258 Rue d'Hesdin
62134 ANVIN
Tél : 03/21/03/56/72
mairie@commune-
anvin.fr

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ANVIN
EN DATE DU MERCREDI 16 OCTOBRE 2024**

Date de convocation : le Dimanche 6 Octobre 2024

L'An Deux Mil Vingt-quatre, le Mercredi 16 Octobre 2024 à 19H00 le Conseil Municipal de la Commune d'Anvin, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur OLIVIER André, Maire.

Étaient présents, tous les membres en exercice, à l'exception de :

Absent : PETIT Fredy

Le Président ayant ouvert la séance et fait appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-17 du Code Général des collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur LECLERCQ Pascal est désigné pour exercer cette fonction.

Les élus présents physiquement constituent le quorum nécessaire.

Ordre du jour de la séance :

- Intervention ENERTRAG sur les avancées du dossier éolien
- Présentation des études de voirie du cabinet Sémotec
- Etat des dossiers suivis par les adjoints,
- Point sur le personnel communal, l'exécution du budget et la trésorerie
- Préparatifs pour le 14 Décembre avec les aînés
- Questions diverses
- Calendrier

La séance est ouverte,

Intervention ENERTRAG :

Des intervenants étaient présents pour expliquer les avancées du dossier. Une enquête publique sera ouverte fin 2024 début 2025. Sont prévues 2 éoliennes sur Teneur, 4 éoliennes sur Anvin.

Présentation des études SEMOTEC :

Projet d'aménagement de la rue d'Hesdin : 1,385 M d'Euros

Aménagements sécuritaires des entrées d'Anvin sur les routes départementales.

Etude hydraulique Rue de Fleury et du cimetière

Dossiers suivis par les adjoints :

Un goûter destiné aux aînés aura lieu le Samedi 14 Décembre : remise des colis avec animation chantante à la Salle des fêtes de 15h à 17h.

Point sur le personnel communal :

Cimetière : entretien : Désherbage biocontrôle, mécanique ou par les agents ?

La séance est levée à 21H30.

Ainsi fait et délibéré les an, mois et jours sus-dits,

Publié le Mercredi 23 Octobre 2024

Transmis au contrôle de légalité le Mercredi 23 Octobre 2024

OBSERVATIONS	SIGNATURES	
	Secrétaire de séance	Le Maire
		